



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par S.P.R.L. METHLINE HOME Jean-Marc MEURANT demeurant Chemin des Crêtes 7 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Rue de Limoges, 10-12A-12B-12C à 4130 Esneux et cadastré division 2, section A n°484K3, 484P, 484W2, 484X2.

La demande vise les travaux suivants : Restructuration de 4 logements contigus existants et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- un recul de minimum 5m est obligatoire par rapport aux limites de fond de parcelle ;
- la hauteur sous gouttière de chaque mur gouttereau devrait être égale à maximum 7m ;
- le volume principal devrait être couvert par une toiture à deux versants ;
- les briques de ton gris anthracite ne font pas partie de la liste des matériaux autorisés par le Règlement ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.94.18.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11 décembre 2024 au 03 janvier 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)